

Informations de base	
2018/0384(NLE) NLE - Procédures non législatives	Procédure terminée
Accords au titre de l'article XXI de l'AGCS avec l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, le territoire douanier distinct de Taïwan, Penghu, Kinmen et Matsu (Taïpei chinois), la Colombie, Cuba, l'Équateur, Hong Kong (Chine), l'Inde, le Japon, la Corée, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, la Suisse et les États-Unis: ajustements compensatoires à la suite de l'adhésion de nouveaux pays membres à l'UE Subject 6.20.01 Accords et relations dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) Zone géographique Argentine Australie Brésil Canada Chine Colombie Corée du Sud Cuba Hong-Kong Inde Japon Nouvelle-Zélande Philippines Suisse Taïwan Équateur États-Unis	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)
	INTA Commerce international		SALAFRANCA SÁNCHEZ-NEYRA José Ignacio (PPE)
			Rapporteur(e) fictif/fictive MCCLARKIN Emma (ECR) BUCHNER Klaus (Verts/ALE)
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunions	Date
	Environnement	3676	2019-03-05

Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire
	Commerce et sécurité économique	MALMSTRÖM Cecilia